

Ecrit par le 28 janvier 2026

Bollène montre l'exemple !



Les habitants de la ville de Bollène étaient invités, il y a quelques jours à choisir un nouveau

Ecrit par le 28 janvier 2026

logo pour leur commune, via une consultation publique. Cette démarche est loin d'être anecdotique ou anodine. Elle fait la démonstration que partager le pouvoir c'est peut-être pas si compliqué que cela, et qu'il s'agit, aujourd'hui, d'une vraie nécessité démocratique.

Dans une période où l'on s'accorde à penser que les élus, une fois leur mandat en poche sont peu enclin à laisser la place à la contradiction ou partager leurs pouvoirs, beaucoup d'édiles font la démonstration inverse. Si à Bollène on consulte pour choisir un logo, on met aussi en place, comme dans d'autres villes, des budgets participatifs. Certes ils restent encore modestes, mais une dynamique est enclenchée et il sera difficile de faire machine arrière.

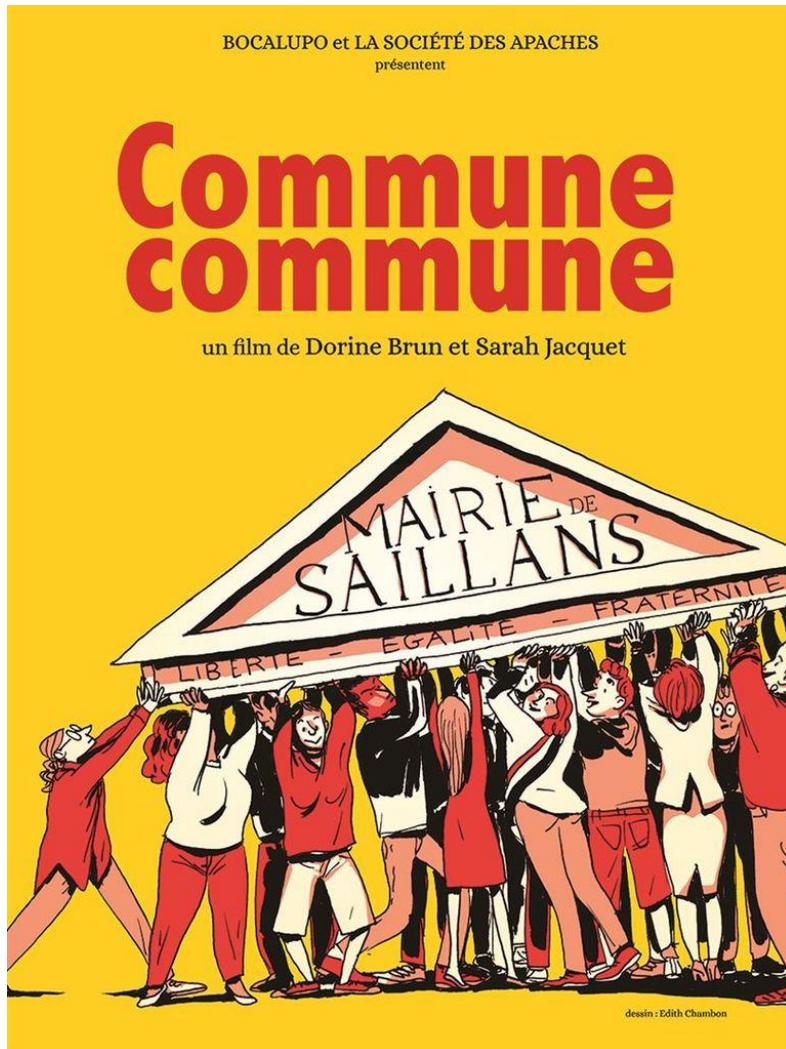
L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué !

A Cavaillon, où l'on veut réaménager une place, aujourd'hui utilisée comme parking, on invite les habitants à s'exprimer et à se déterminer. Et ici, le choix proposé n'est pas anodin, puisqu'il s'agit de choisir au fond qu'elle place (c'est le cas de le dire) sera accordée à la voiture. Sujet, pour une commune, ô combien sensible. L'avantage de la méthode c'est qu'on ne pourra pas incriminer les élus sur le choix effectué ! Mais, de là à considérer que le peuple pense forcément juste il y a un pas que la raison ne nous autorise pas à franchir. On tombe facilement dans le populisme et ses travers.

Durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associé à au moins une décision

Un documentaire « *Commune commune* » réalisé en 2022, par Dorine Brun et Sarah Jacquet, retrace l'expérience conduite à Saillans dans la Drôme, un village de 1 300 habitants. L'équipe municipale composée de quelques habitants sans étiquette a été élue, en 2014, avec l'idée d'impliquer au maximum les citoyens dans les décisions communales. Des travaux de voirie, à l'éclairage public, en passant par les rythmes scolaires, l'accueil de migrants ou encore la complexe révision du Plan local d'urbanisme (PLU). Ca n'a pas toujours été simple mais durant tout le mandat plus de 50% de la population a directement été associée à au moins une décision. Un bilan plus que positif. Mais l'expérience de Saillans a malheureusement tourné court. L'équipe municipale n'a pas été renouvelée aux élections municipales de 2020. Elle a perdu la mairie de 18 voix. Cependant, l'expérience s'est poursuivie avec la création d'une coopérative citoyenne. Et la voie est maintenant tracée.

Ecrit par le 28 janvier 2026



La votation et la démocratie participative sont des démarches pas toujours faciles à mettre en place. Il faut sans doute encore de la pratique avant d'être généralisée et d'arriver au niveau de nos amis helvètes. C'est pourquoi il faut s'y mettre au plus vite. C'est en faisant qu'on apprend dit le dicton populaire.

[Lire également : "Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune"](#)

Ecrit par le 28 janvier 2026

Les Bollénois choisissent le nouveau logo de leur commune



En 2020, la Ville de Bollène a fait le choix de s'inscrire dans une démarche de démocratie participative afin d'inclure davantage ses habitants avec un convention citoyenne, un conseil municipal des enfants, un budget participatif ou encore des concertations. Il était donc naturel pour la commune de faire appel aux Bollénois une fois de plus pour choisir le nouveau logo de la Ville.

Les Bollénois ont eu le choix parmi trois logos, et ont pu voter sur la [page Facebook de la Ville](#), sur [son site internet](#), par mail ou directement à la mairie. Ce nouveau logo devait traduire une identité visuelle forte, moderne et dynamique.

Ecrit par le 28 janvier 2026



Les trois choix qui s'offraient aux Bollénois. DR

Le nouveau logo

C'est finalement le logo n°2 qui a le plus plu aux habitants de la commune. Basé sur les éléments fondamentaux qui composent les armoiries de la Ville, c'est-à-dire la tour et les deux clés, le nouveau logo reprend également les deux fleuves qui traversent Bollène : le Rhône, à travers sa dérivation du canal Donzère-Mondragon, et le Lez. Le croisement des deux fleuves sous la tour évoque la position stratégique de la Ville, à la croisée de trois départements : le Vaucluse, la Drôme et l'Ardèche. Le choix du jaune et du bleu était évident puisque ce sont les couleurs traditionnelles de Bollène.

Le 'N' de Bollène est différent des autres lettres. Cette touche d'originalité illustre l'évolution et le dynamisme de la Ville. En empruntant des éléments traditionnels et historiques des armoiries et en les modernisant, le nouveau logo a pour objectif de perpétuer l'identité de la Ville et de constituer un trait d'union entre le passé historique l'avenir. La Ville précise que les armoiries demeurent toujours et que ce nouveau logo n'a pas vocation à les remplacer.

Ecrit par le 28 janvier 2026



L'ancien et le nouveau logo.

V.A.